

# **Rapport sur l'étude relative à la politique durant la pandémie de COVID-19**

**Réalisée auprès du panel citoyen de l'UCLouvain (CESPOL)**

**Nicolas Bocquet, doctorant FRESH – F.R.S.-FNRS (UCLouvain et Université de Genève)**

Dans le cadre de l'enquête sur la politique durant la pandémie de Covid-19 réalisée entre le 9 et le 30 juin 2021, nous avons pu compter sur la participation de 1012 personnes, dont 635 hommes et 377 femmes. Pour ce qui est de l'âge des répondant·es, nous observons – en comparaison des autres tranches d'âge – une sur-représentativité des participant·es ayant entre 40 et 70 ans.

Nous relevons que de manière générale, les participant·es déclarent faire largement confiance au corps médical ainsi qu'aux scientifiques. La confiance accordée aux mutuelles et au gouvernement fédéral paraît également relativement élevée, quoique légèrement plus faible. Celle accordée aux gouvernements régionaux et communautaires, ainsi qu'à l'industrie pharmaceutique, semble quant à elle seulement partielle. Enfin, la majorité des personnes interrogées déclarent n'avoir plutôt pas confiance dans les banques et assurances.

Concernant la vaccination, la grande majorité des répondant·es déclarent avoir confiance dans la sécurité, l'efficacité et la nécessité des vaccins. Plus de 60 % des personnes interrogées estiment même que les autorités publiques décideront toujours dans l'intérêt du grand public lorsqu'il s'agit de vaccination. Néanmoins, plus de 70 % des participant·es déclarent tout de même peser les avantages et les risques avant d'aller se faire vacciner, afin de prendre la meilleure décision possible. Nous relevons également que la grande majorité des personnes interrogées se disent en désaccord avec l'idée selon laquelle on peut ne pas se faire vacciner si tout le monde l'est et soutiennent l'idée selon laquelle la vaccination représente une mesure de solidarité visant à protéger les plus faibles.

Pour ce qui relève du niveau d'ouverture, plus de 70 % des personnes interrogées déclarent être fortement pour ou plutôt pour l'égalité des chances entre Belges et étranger·es. Toutefois, 13 % des participant·es soutiennent qu'il faut plutôt garantir de meilleures chances pour les Belges. La moitié des répondant·es (48 %) déclarent être très fortement pour ou plutôt pour un transfert de plus de compétences vers l'Union européenne (UE), tandis qu'un peu moins d'un tiers des personnes interrogées estiment être plutôt pour ou fortement pour le maintien du statu quo entre la Belgique et l'UE. Plus de 40 % des participant·es estiment que les étranger·es devraient avoir les mêmes droits aux prestations sociales que les Belges, lorsque ces dernier·es ont travaillé et payé des impôts pendant au moins un an, tandis que 27 % des personnes estiment plutôt que les étranger·es devraient pouvoir bénéficier de ces droits tout de suite à leur arrivée sur le territoire.

Au niveau économique, les trois quarts des participant·es déclarent être fortement pour ou plutôt pour une augmentation des impôts sur les hauts revenus. Un peu moins de 60 % des personnes interrogées affirment également être très en faveur ou plutôt en faveur d'une augmentation des dépenses sociales de l'État, tandis que 24 % des répondant·es souhaitent conserver le statu quo.

Enfin, concernant la thématique des données personnelles à propos de laquelle nous avons posé de nombreuses questions lors de l'enquête, de nombreux éléments peuvent être relevés.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'utilisation des applications mobiles, la grande majorité des participant·es déclarent utiliser l'application de leur banque, mais pas celle de leur mutuelle. Un peu moins de la moitié des répondant·es déclarent utiliser celle de la SNCB et plus de 40 % l'application Coronalert.

Deuxièmement, nous observons que la volonté des participant·es de partager leurs données personnelles varie en fonction du secteur de politiques publiques. Les personnes interrogées déclarent être en effet davantage prêtes à partager leurs données personnelles lorsqu'il s'agit de lutter contre la fraude à la sécurité

sociale ou d'améliorer la recherche médicale que lorsqu'il s'agit de lutter contre la fraude fiscale ou la criminalité et le terrorisme.

Plus largement, plus de 60 % des répondant-es estiment que le gouvernement belge leur demande de plus en plus d'informations personnelles. Une courte majorité (55 %) déclare également qu'elle se sent obligée de fournir des données personnelles en ligne. Nous pouvons également relever que deux tiers des personnes interrogées affirment ne pas être du tout d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'idée selon laquelle fournir des informations personnelles n'est pas un problème. La majorité des personnes interrogées (56,5 %) considèrent n'avoir aucun contrôle, ou un contrôle que partiel, sur les données personnelles qu'elles fournissent en ligne. Deux tiers de ces personnes se disent par conséquent très préoccupées ou plutôt préoccupées par ce manque de contrôle.

Un peu moins de 60 % des participant-es déclarent avoir déjà entendu parler de révélations sur des agences gouvernementales qui collectent des informations personnelles à grande échelle pour des raisons de sécurité nationale. 60 % de ces personnes jugent que ces révélations ont eu un impact négatif sur leur confiance relative à l'utilisation de leurs données en ligne, tandis que 30 % d'entre elles estiment que cela n'a eu aucun impact sur leur confiance. Trois quarts des répondant-es déclarent avoir déjà entendu parler de révélations concernant l'utilisation de données personnelles à des fins de marketing politique pour tenter d'influencer des processus électoraux et 90 % de ces personnes se disent très préoccupées ou plutôt préoccupées par les possibles implications démocratiques de ces révélations. Enfin, un tiers des participant-es se disent plutôt préoccupé-es par la récolte et l'utilisation de données personnelles (traçage des contacts, géolocalisation, etc.) dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus, tandis qu'un autre tiers ne s'estime plutôt pas préoccupé.

Concernant l'enregistrement – via différents moyens – de nombreux actes de la vie quotidienne, le degré de préoccupation des participant-es varie fortement selon le lieu et les outils. 80 % des personnes interrogées se disent, en effet, très préoccupées ou plutôt préoccupées par les données récoltées via leur téléphone portable et les applications mobiles. 70 % des participant-es se disent

également très préoccupé·es ou plutôt préoccupé·es par les données récoltées via Internet ainsi que par les cartes de paiement. Les répondant·es sont davantage indécis·es lorsqu'il s'agit des données collectées dans l'espace privé ou via les cartes de magasin ou de fidélité (la moitié se dit très ou plutôt préoccupée, tandis que l'autre ne s'estime pas du tout ou plutôt pas préoccupée). Enfin, une courte majorité des personnes interrogées (54,7 %) déclarent ne pas être du tout préoccupée ou plutôt pas préoccupée par la récolte de données personnelles dans l'espace public.

Néanmoins, plus de 70 % des participant·es affirment être très mal à l'aise ou plutôt mal à l'aise avec le fait que des sites Internet utilisent des informations sur leur activité en ligne pour adapter les publicités ou le contenu à leurs loisirs et centres d'intérêt. Quant au niveau de confiance relatif à la protection de leurs données personnelles, il varie fortement selon l'institution. Plus de trois quarts des personnes interrogées déclarent, en effet, faire tout à fait confiance ou plutôt confiance aux institutions médicales et de santé. Plus de 60 % des répondant·es estiment également faire tout à fait confiance ou plutôt confiance aux autorités publiques belges ou européennes pour protéger leurs informations personnelles. Mais lorsqu'il s'agit des banques ou des institutions financières, plus de 60 % des personnes déclarent ne pas faire du tout confiance ou plutôt pas confiance. Enfin, plus de 85 % des participant·es estiment ne pas avoir du tout confiance ou plutôt pas confiance dans les compagnies téléphoniques ou les fournisseurs de services internet pour protéger leurs données personnelles. Ce taux grimpe même à 90 % lorsqu'il s'agit des entreprises en ligne.

Plus généralement, 85 % des répondant·es se disent très préoccupé·es ou plutôt préoccupé·es par l'utilisation de leurs informations personnelles pour un autre usage que celui pour lequel elles ont été recueillies initialement, et ce, sans en être informé·es. Enfin, deux tiers des personnes interrogées ont déjà entendu parler de l'Autorité de protection des données belge.



**Contacts :**

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ispole/cespol/panel-citoyen.html>  
[panelcitoyen@uclouvain.be](mailto:panelcitoyen@uclouvain.be)